ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entrepreneurs de spectacle

Question écrite n° 76179

Texte de la question

M. Guy Malherbe appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur la situation des entreprises de locations de matériel de son et lumières. En effet, ces PME offrent des prestations similaires à des associations qui ne sont pas assujetties aux mêmes charges et cela constitue, de fait, une forme de « concurrence déloyale ». La période économique difficile que nous traversons met en danger des PME et des TPME, indispensables au tissu économique de notre pays. La disparition de ces entreprises aujourd'hui entraînerait des conséquences irrémédiables pour l'avenir de notre économie car ce serait une perte « sèche » de forces économiques qui ne réapparaîtraient pas par la suite. Il lui demande quelles mesures ils envisagent de prendre afin d'aider ces entreprises qui sont confrontées à des associations oeuvrant dans le même secteur d'activités sans être assujetties aux mêmes charges et responsabilités.

Données clés

Auteur : M. Guy Malherbe
Circonscription : Essonne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 76179
Rubrique : Arts et spectacles
Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation
Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4133
Question retirée le : 27 mars 2012 (Fin de mandat)